

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée greffière que :

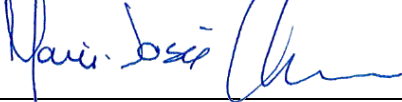
Le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie statuera sur une demande d'autorisation d'un usage conditionnel, lors de la séance ordinaire, qui se tiendra le 4 mai 2026, à 19 h, à l'Hôtel de Ville situé au 1370, rue Notre-Dame.

La demande présentée par M. Marc-André Bernier a pour but de réaliser la prochaine phase du projet intégré de la terrasse Turnbull, c'est-à-dire la construction d'un bâtiment multifamilial de 6 étages totalisant 59 logements sur les lots 6 617 151 et 6 500 168.

Prenez avis que toute personne intéressée peut se faire entendre, relativement à cette demande, lors de la séance du conseil municipal, le 4 mai 2026.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.33 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 16 avril 2026.



Marie-Josée Charron, greffière